

## Projet d'entretien avec le Président des ACR35 pour la suite de l'article du Malotru

**Malotru** : Patrice Petitjean, vous êtes devenu en 2014 le nouveau Président de l'Association des Amis de Chemins de Ronde d'Ille et Vilaine, et avez alors repris le flambeau de l'action initiée par Pierre Langlais. Votre expérience de magistrat de l'ordre judiciaire vous a-t-elle été particulièrement utile dans votre combat pour faire respecter la servitude de passage sur le littoral de la Côte d'Émeraude ?

**ACR35** : Ma formation de juriste n'a pas été inutile même si les enjeux juridiques sont assez éloignés des dossiers que j'ai pu connaître dans ma vie professionnelle.

**Malotru** : dans la longue lutte symbolique avec les propriétaires de la Commune de Saint-Briac sur Mer, les ACR ne sont pas complètement parvenus à imposer la SPPL dans ce qui reste de manière paradoxale le seul territoire qui y échappe. Comment expliquez-vous cela, et avez-vous de nouvelles informations sur ce dossier ?

**ACR35** : Le Préfet d'Ille et Vilaine a signé en février dernier un arrêté fixant le tracé de la SPPL à St BRIAC sur MER ; cet arrêté est frappé de 4 recours pour excès de pouvoir formés devant le tribunal administratif de RENNES par 21 personnes physiques ou morales, pour la plupart résidents secondaires dans des propriétés situées le long du littoral de la commune. L'association des amis des Chemins de Ronde d'Ille et Vilaine va déposer un mémoire très motivé devant le tribunal pour soutenir l'arrêté et permettre enfin l'ouverture d'un sentier réclamé depuis plus de trente ans.

**Malotru** : parmi les diverses questions en suspens, la jonction entre le parc de la Briantais et celui des Corbières à Saint Servan semblait pouvoir être assurée cette année. Est-ce bien toujours le cas ?

**ACR35** : Nous avons appris cet été que les travaux avaient été interrompus pour des motifs budgétaires ; nous ferons le point dans les prochaines semaines avec les pouvoirs publics sur cette question.

**Malotru** : le point le plus délicat à l'heure actuelle est probablement celui de l'aménagement du sentier à Rothéneuf entre les Rochers Scuptés et le restaurant Le Bénétin, où le chemin s'interrompt sur quelques dizaines de mètres. Avez-vous pu obtenir l'assurance du préfet, à défaut de celle du maire de Saint-Malo, que le tracé serait révisé et que le passage pourrait s'opérer le long du littoral, afin d'éviter un long détour par des voies goudronnées ?

**ACR35** : Ce dossier est extrêmement complexe sur le plan juridique et nous allons prendre des initiatives sur cette question dans les prochaines semaines après avoir fait un point exact de ce que l'on peut demander et de ce qui n'est pas possible

**Malotru** : nous avons conclu notre précédent article en abordant le projet de base de jet-ski qui avait défrayé la chronique à Solidor. Depuis, il semble que l'autorisation ait été accordée, mais pour déplacer ce site sur l'avant-port de Saint-Malo face à la cale de Dinan, ce qui pose apparemment peu de problème. Les ACR se sentent-ils toujours concernés ?

**ACR35** : les ACR 35 sont toujours concernés dès qu'il s'agit d'assurer le cheminement paisible des randonneurs le long du littoral ; il semble que dans cette affaire le débat se soit déplacé mais nous resterons vigilants.

**Malotru** : enfin, puisque tous les points noirs qui s'opposent à la continuité du sentier littoral semblent disparaître progressivement, quel va être désormais le rôle des ACR ? Vont-ils se contenter de gérer les chemins de ronde et d'y emmener nos chers randonneurs ?

**ACR35** : J'admire votre optimisme ; nous peinons à faire évoluer les dossiers les plus sensibles car les collectivités publiques : Etat, Département, Communes nous opposent désormais l'absence de moyens financiers pour le soutien d'une activité qui n'est pas, loin de là, leur priorité essentielle ; nous continuerons à exercer notre rôle de « poil à gratter » dans le dos des responsables politiques et administratifs mais ce n'est pas nous qui détenons les clés des décisions.

**Malotru** : Merci Monsieur le Président... et bonne route !